

BTS

Métiers des Services à l'Environnement



Quel enseignement en services de l'environnement ?

Le titulaire de ce BTS réalise des prestations de services dans les domaines de la propreté, de l'hygiène des locaux et des équipements, de la propreté urbaine, de la gestion des déchets et de l'assainissement. Outre la recherche et la négociation de marchés, il peut concevoir un produit adapté aux besoins d'un client, organiser le travail sur site et contrôler la qualité du service.

Les connaissances acquises dans le cadre du BTS lui permettent de gérer les moyens d'exploitation (budget, comptes...) et de production (personnel, matériel...). Les enseignements dispensés lui donnent les capacités pour diriger une opération exceptionnelle, urgente ou délicate (catastrophe écologique, site difficilement accessible...).

3 stages d'une durée globale de 12 à 13 semaines.

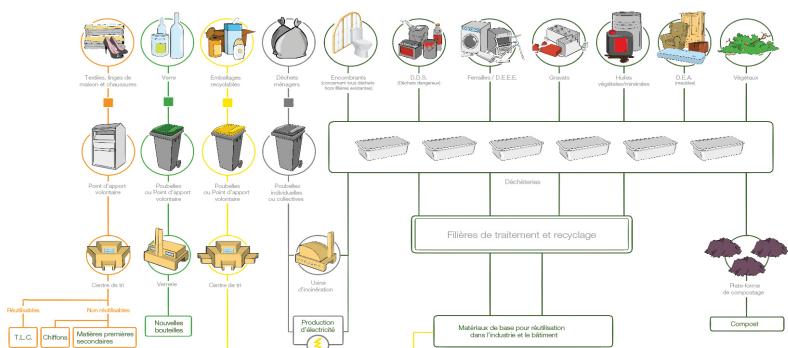


Que faire après un BTS Métiers des Services à l'Environnement ?

Le diplômé occupe des postes à responsabilités dans des entreprises de services, des services généraux d'entreprises (tous secteurs d'activités), des collectivités territoriales, des établissements publics ou des administrations. Il peut exercer ses activités sous la dénomination de : responsable de secteur, chargé d'études (faisabilité, études techniques et économiques), animateur qualité, sécurité, environnement, développement durable, chef de projet environnement, adjoint au responsable des services généraux.

Exemple(s) de métier(s) :

- Agent/e de propreté et d'hygiène
- Chargé/e hygiène sécurité environnement (HSE)
- Responsable de la collecte des déchets ménagers
- Technicien/ne en traitement des déchets



Conditions d'accès

Ce BTS est accessible, sur dossier, aux titulaires :

- D'un baccalauréat technologique Sciences et Techniques de Laboratoire (STL)
- D'un baccalauréat technologique Sciences et Technologies et la santé et du social (ST2S)
- D'un baccalauréat technologique Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable (STI2D)
- D'un baccalauréat général scientifique (série S)
- D'un baccalauréat technologique STAV (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant)
- D'un baccalauréat professionnel Hygiène, propreté, stérilisation
- D'un baccalauréat professionnel Gestion des Pollutions et Protection de l'Environnement

Poursuites d'études

Le BTS a pour objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en licences pro de même spécialité ou en école d'ingénieur.

- Licence pro protection de l'environnement spécialité gestion et traitement des déchets
- Licence pro protection de l'environnement spécialité gestionnaire des déchets
- Licence pro protection de l'environnement spécialité métiers des déchets
- Licence pro protection de l'environnement spécialité protection de l'environnement

Horaires et coefficients

HORAIRES	1 ^{ère} Année	2 ^{ème} Année
Communication et techniques de management	2	3
Sciences et technologie des systèmes	5	4
Technologies professionnelles	8	6
Système Qualité, Sécurité, Environnement, responsabilité sociétale et développement durable	2	3
Connaissance des milieux professionnels	3	
Gestion économique et développement de l'activité	1	2
Langues vivantes	2	2
Sciences physiques et chimiques	2	2
Biologie, microbiologie et écologie appliquées	5	3
Projet professionnel		5

Nature des épreuves	Unité	Coefficient	Forme	Durée
E1 – Langue vivante étrangère	U1	2	CCF	
E2 – Etude scientifique et technologique		5		
Sous épreuve : Chimie - biologie	U21	2,5	Ponctuelle écrite	2 h 30
Sous épreuve : Sciences physique et sciences et technologies des systèmes	U22	2,5	Ponctuelle écrite	2 h 30
E3 – Organisation, management et développement de l'activité	U3	5	CCF	
E4 – Projet professionnel	U4	5	Ponctuelle orale	45 min
E5 – Soutenance du rapport de stage	U5	4	Ponctuelle orale	45 min



Lycée polyvalent de Borda

BP 345 - 40107 DAX CEDEX

Tél : 05 58 58 12 34 - Fax : 05 58 58 12 35 - Site : www.lyceeborda.org

